

Enduit spécial

PCI Periplan® extra

pour l'égalisation de supports critiques
en dessous de revêtements de sol

PCI[®]
Für Bau-Profis



Domaines d'application

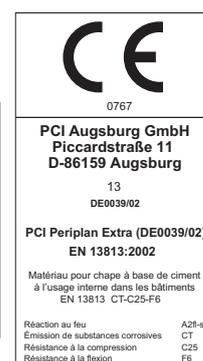
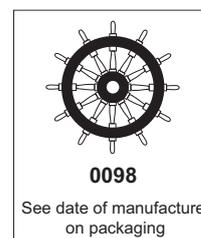
- Pour l'intérieur.
- Pour la réalisation de surfaces lisses et planes.
- Pour l'égalisation de
 - planchers en bois,
 - panneaux OSB,
 - panneaux de particules,
 - supports minéraux,
 - supports non absorbants,
 - asphalte coulé.
- Avant la pose de - revêtements en céramique et pierre naturelle,
 - revêtements de sol textiles et élastiques,
 - parquet ou stratifié à coller.
- Pour épaisseurs de couche de 3 à 60 mm.
- Convient pour les chauffages par le sol à l'eau chaude qui sont recommandés pour une incorporation en couche mince.



PCI Periplan Extra armé de fibre est excellent pour l'égalisation des planchers en bois et en panneaux de particules dans le cadre de travaux de rénovation et de modernisation.

Caractéristiques de produit

- **Armé de fibres**, diminue la formation de fissures sur planchers en bois.
- **Bon étalement**, donc mise en œuvre en position debout moyennant un minimum d'efforts.
- **Durcissement rapide**, praticable après 3 heures environ (à + 23 °C et 50 % d'humidité relative de l'air).
- **A faible dégagement de poussière**, moins de dégagement de poussière lors de l'ouverture, du déversement et du gâchage.
- **A très faibles émissions**
GEV EMICODE EC 1 plus R.



Caractéristiques de mise en œuvre/caractéristiques techniques

Caractéristiques technologiques du matériau

Matériau de base	Ciment spécial avec adjuvants + fibres
Composants	1 composant
Consistance	poudreuse
Couleur	gris
Durée de conservation	au moins 6 mois
Stockage	au sec, ne pas stocker durablement à plus de + 30 °C.
Conditionnement	sac en papier kraft de 25 kg doublé de polyéthylène n° de commande/n° de contrôle EAN 2426/3

Caractéristiques techniques d'application

Consommation	env. 1,6 kg de mortier sec par m ² et mm d'épaisseur de couche
Épaisseur de couche	
- en dessous de revêtements de sol textiles et élastiques	3 à 60 mm
- en dessous de revêtements de sol rigides tels que revêtements céramiques et en pierre naturelle	3 à 60 mm (panneaux de particules, panneaux OSB ou plancher de bois 10 à 60 mm)
Température de mise en œuvre	+ 5 °C à + 25 °C
Rapport de mélange	25 kg PCI Periplan Extra + env. 5,25 l à 5,50 l d'eau pour petites quantités: 1 kg PCI Periplan Extra + env. 210 à 220 ml d'eau
Manutention	Malaxeur à mélange forcé Collomatic XM2-650 Putzmeister MP 25 avec post mélangeur PFT G 4 avec Rotomix, Swing L avec Multimix, M-Tec Duo mix 2000, Inotec-ino COMB M4G avec post mélangeur, Üzener-S48 avec post mélangeur u.a.
Temps de mélange	au moins 3 minutes
Consistance	très fluide
Temps d'utilisation*	env. 30 minutes
Temps de durcissement*	
- praticable après	env. 3 heures
- recouvrable après	
- revêtements céramiques, revêtements textiles	env. 1 jour
- revêtements étanches à la vapeur d'eau	env. 3 jours
- parquet	env. 7 jours pour une humidité résiduelle CM = 2 %

* A + 23 °C et 50 % d'humidité relative de l'air. Des températures plus élevées raccourcissent, des températures plus basses allongent les durées indiquées. Une humidité supérieure prolonge les délais indiqués.

Préparation du support

- Le support doit être propre, sec, sain et porteur. Il doit être exempt de peintures et autres résidus susceptibles d'altérer l'adhérence, tels que de la cire.
- Le taux d'humidité des supports en bois ne doit pas dépasser le taux d'équilibre situé entre 6 et 12 % en masse (selon la nature du matériau de construction à base de bois).
- Les panneaux de particules ou panneaux OSB peuvent avoir une teneur en humidité maximale de 10 %. Le panneau de particules (V 100 E1) ou panneau OSB doit avoir une épaisseur min. de 25 mm sur le sol et être fixé au support avec un écartement des appuis de max. 40 cm. Le joint de bordure doit avoir une largeur d'au moins 8 mm. Les raccords entre panneaux de particules doivent être collés. En cas d'épaisseurs de plaque inférieures à 25 mm et d'écartement des poutres de plus de 40 cm, un renforcement supplémentaire est conseillé à l'aide du treillis d'armature PCI Armiermatte.
- Les lames mobiles ou qui bougent doivent être vissées. La surface des supports en bois massif doit être poncée et aspirée soigneusement. Les joints, fissures et trous sont à obturer avec le mastic PCI Adaptol. Adapter les joints de raccordement avec les murs avec la bande d'isolation de bord autocollante PCI Pécitape Silent.
- Les surfaces métalliques fortement encrassées ou corrodées doivent être traitées au préalable par sablage ou ponçage et pourvues si nécessaire d'une protection contre la corrosion.

Couche de fond

- Utiliser PCI Gisogrund 404 pour la couche de fond, bien remuer le contenu du conditionnement avant la mise en œuvre.

Support	Béton/chape de ciment; faiblement absorbant	Béton/chape de ciment; absorbant à fortement absorbant	Chape autolissante d'anhydrite	Chape d'asphalte coulé****, support en bois*****	Céramique, supports en acier préalablement traités
PCI Gisogrund 404 **					
Étapes de travail	2	2	1	1	1
Dilution	1 : 2	1 : 3	1 : 1	1 : 1	non diluée
Consommation, env.***	100 – 200 ml/m ²	100 – 200 ml/m ²	100 – 200 ml/m ²	100 – 200 ml/m ²	100 – 200 ml/m ²
Délai d'attente environ *	6 heures	6 heures	12 heures	12 heures	12 heures

* A + 23 °C et 50 % d'humidité relative de l'air

** Instructions de mise en œuvre : voir informations de produit respectives

*** La consommation de la couche de fond dépend de la capacité d'absorption et de la structure du support.

**** Asphalte coulé exécuté conformément à la norme de qualité AS-IC 10.

***** Pour les planchers en bois (bruts) non traités, une deuxième application du primaire est nécessaire après séchage de la première couche.

Dans ce cas, on doit en outre placer le treillis d'armature PCI Armiermatte GFM.

Mise en œuvre de Periplan Extra

- 1 Verser l'eau de gâchage froide pour 25 kg de PCI Periplan Extra dans un récipient de mélange rond (Ø env. 35 cm) et suffisamment haut. Ajouter ensuite PCI Periplan Extra et mélanger pendant 3 minutes avec un outil d'agitation ou de mélange approprié (p. ex. de la firme Collomix) monté sur une foreuse puissante de façon à obtenir un mortier sans grumeaux.
- 2 Verser PCI Periplan Extra sur la couche de fond sèche, durcie. Répartir le mortier avec un racloir ou une truelle lisse à l'épaisseur de couche nécessaire (de 3 à 60 mm).

- 3 Pendant la mise en œuvre de PCI Periplan Extra, égaliser et débuller à l'aide d'un rouleau débulleur.
- 4 Lors de la mise en œuvre et du séchage, éviter pendant 12 heures environ les courants d'air, les fortes chaleurs et le rayonnement direct du soleil.
- 5 Les revêtements céramiques peuvent être appliqués sur PCI Periplan Extra après 1 jour avec les matériaux de collage de PCI suivants :
 - PCI Flexmörtel, PCI Nanolight, PCI Flexmörtel-Schnell, PCI Rapidflott.

- Pour les dalles en pierre naturelle, utiliser PCI Carraflex ou PCI Carrament.
- En cas d'utilisation de matériaux de collage différents, des essais préalables de compatibilité de ces produits sont à effectuer.
- 6 Selon le support et les conditions ambiantes, l'aptitude à la pose de moquettes est atteinte après environ 1 jour, pour des revêtements étanches à la vapeur après environ 3 jours.

Précautions d'emploi

- Selon la fiche ZDB « Indications pour l'exécution d'imperméabilisation en liaison avec des revêtements en carrelages et dalles en intérieur et extérieur », il y a lieu de prévoir dans les locaux mouillés ou humides une imperméabilisation sous carrelage (p.ex. avec PCI Lastogum) sur PCI Periplan Extra avant la pose de revêtements de sol.
- A l'intérieur de bateaux, convient - pour la réalisation d'une égalisation de sol à base de ciment sur des supports métalliques, - pour l'égalisation d'inégalités et la réalisation de surfaces de pose planes. Homologué comme Primary Deck Covering selon MED (Marine Equipment Directive). Avec homologation US-CG.
- Lors de l'égalisation de supports en asphalte coulé avec PCI Periplan Extra, ceux-ci doivent avoir été exécutés conformément à la norme pour la classe de chape AS-IC 10.
- Ne pas diluer avec de l'eau, ni ajouter de produit PCI Periplan Extra frais à un produit ayant commencé à faire sa prise.
- Lors du gâchage de PCI Periplan Extra, respecter scrupuleusement la quantité d'eau indiquée. L'ajout d'adjuvants est à proscrire.
- L'écoulement de PCI Periplan Extra dans les joints de bordure doit être évité par des moyens appropriés, tels que par exemple la bande d'isolation de bord autocollante PCI Pectape Silent.
- **A l'épaisseur de couche croissante de l'enduit, on doit compter sur une augmentation du temps d'attente avant la recouvrabilité.**

Précautions d'emploi

- Lors de l'application de PCI Periplan Extra comme masse de remplissage pour des systèmes de chauffage par le sol à eau chaude, la mise en chauffe peut être effectuée environ 1 jour après la mise en œuvre du produit. La température doit monter jusqu'à + 25 °C et doit être maintenue pendant 24 heures. Ensuite, monter la température maximum admise durant 24 heures puis couper le chauffage. Dès que la masse est refroidie à température ambiante, la pose des revêtements de sols est possible.
- En liaison avec PCI Armiermatte GFM et GFS pour le renforcement supplémentaire et l'augmentation de la résistance à la traction, PCI Periplan Extra peut également être utilisé comme égalisation composite sur des supports mixtes, sur des supports présentant des fissures et des faux joints, sur des supports à risque de fissuration, ainsi que sur des supports à légères vibrations ou risque de vibrations. Dans de tels cas d'application, on doit veiller à une épaisseur de couche minimale de 5 mm (en dessous de revêtements céramique et en pierre naturelle 10 mm).
- Pour les planchers en bois (brut) non traités, placer le treillis d'armature PCI Armiermatten GFM en pose libre avec chevauchement d'au moins 1 cm sur le support recouvert d'une couche de fond. Appliquer ensuite PCI Periplan Extra (épaisseur de couche minimale 5 mm).
- Pour les supports en bois à recouvrir de revêtements en céramique ou pierre naturelle, on doit respecter une épaisseur de couche minimale de 10 mm.
- Nettoyer à l'eau les outils, les machines et les mélangeurs immédiatement après usage, aucun nettoyage à l'eau n'est plus possible après durcissement.
- Des outils appropriés sont disponibles par exemple auprès de Collomix GmbH
Horchstraße 2
85080 Gaimersheim
www.collomix.de
- Durée de conservation : au moins 6 mois; au sec, ne pas stocker durablement à plus de + 30°C

Déclaration de performance

La déclaration de performance peut être téléchargée en version PDF sous www.pci-augsburg.eu/dop.

Conseils de prudence

PCI Periplan extra contient du ciment. Provoque de graves lésions oculaires. Provoque des irritations de la peau. Ne pas laisser à la portée des enfants. Porter des gants de protection appropriés (p. ex. des gants de coton imprégnés de nitrile) et des lunettes de sécurité ou une protection faciale. En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si possible, retirer les lentilles de contact présentes. Continuer le rinçage. Consulter immédiatement un médecin/demander une assistance

médicale. En cas d'inhalation: amener la personne à l'air frais et la mettre dans une position qui facilite la respiration. En cas de contact avec la peau : laver abondamment avec de l'eau et du savon et enduire ensuite avec une crème de soins pour la peau (pH env. 5,5). En cas d'irritation de la peau: consulter un médecin/demander une assistance médicale. Le produit n'est pas combustible. Des mesures particulières de protection contre l'incendie ne sont dès lors pas nécessaires. Classe de danger de

pollution des eaux: 1 (autoclassement).
Service de renseignement: sécurité de produit/service de l'environnement (pour la protection du travail et de l'environnement)
Tél.: 08 21/ 59 01-380/-525
Permanence d'urgence PCI:
Tél.: +49 180 2273-112
Giscode: ZP 1
Vous trouverez des informations complémentaires sur la fiche technique de sécurité PCI.

Vous trouverez des informations complémentaires sur la fiche technique de sécurité PCI.

Service pour architectes et bureaux d'études

Veillez contacter le conseiller spécialisé PCI pour le projet. Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires

auprès des centrales techniques de conseil PCI à Augsburg, Hamm, Wittenberg, en Autriche et en Suisse.

Élimination des emballages vides PCI

Seuls les emballages entièrement vides peuvent aller au recyclage.

PCI participe à un système de gestion complet de recyclage et d'élimination des emballages vides. DSD - Dual System Allemagne (numéro de contrat 1357509) est notre partenaire de gestion des déchets. Les emballages PCI entièrement vides peuvent être éliminés conformément au symbole

imprimé sur l'emballage auprès de DSD. Vous obtiendrez d'autres informations sur l'élimination des déchets en vous référant aux indications de sécurité et de l'environnement mentionnés dans la liste de prix ainsi que sur internet à l'adresse <http://www.pci-augsburg.eu/de/service/entsorgungshinweise.html>



PCI Augsburg GmbH
Niederlassung Österreich
Biberstraße 15 · Top 22
1010 Wien
Tel. +43 (1) 51 20 417
Fax +43 (1) 51 20 427

www.pci-austria.at

PCI Bauprodukte AG
Im Schachen · 5113 Holderbank
Tel. +41 (58) 958 21 21
Fax +41 (58) 958 31 22
www.pci.ch



Les conditions de travail sur chantier et les domaines d'application de nos produits sont très variables. Dans les informations de produit, nous ne pouvons donner que des directives générales de mise en oeuvre. Celles-ci sont conformes au niveau de nos connaissances actuelles. L'utilisateur est tenu de vérifier l'aptitude et la possibilité d'application pour le but envisagé. Pour les cas d'application qui ne sont pas expressément repris dans l'information de produit sous «Domaines d'application», l'utilisateur est tenu de demander l'assistance technique de PCI. Si l'utilisateur applique le produit en dehors du domaine d'application de l'information de produit sans demander l'assistance technique préalable de PCI, il est responsable des dommages éventuels résultants. Tous les plans, descriptions, photographies, données, rapports, poids etc.

mentionnés dans le présent document peuvent changer sans avertissement et ne constituent pas des caractéristiques de produits convenues contractuellement. Les droits de propriété éventuels ainsi que les lois et stipulations existantes doivent être respectés par le destinataire de nos produits sous sa propre responsabilité. La mention de dénominations commerciales d'autres entreprises ne constitue pas une recommandation et n'exclut pas l'utilisation d'autres produits similaires. Sauf en cas de faute grave (intention délictueuse ou négligence), nous déclinons toute responsabilité en cas d'indications incomplètes ou incorrectes dans nos documentations d'information; les revendications éventuelles au titre de la responsabilité de produit n'en sont pas affectées..